

DOSSIER : LA LECTURE EN ENTREPRISE

UNE POLITIQUE

Marie-Claire MILLET

La Direction du Livre et de la Lecture est à l'origine de l'enquête sur les bibliothèques de Comité d'entreprise. Dans le texte ci-dessous, Marie-Claire MILLET, Chef du Département de l'Action Régionale et des Bibliothèques Territoriales à la DLL dit l'importance qu'accorde le Ministère de la Culture à la lecture en entreprise et précise la politique des pouvoirs publics à l'égard des BCE.

Dans le cadre de sa politique de développement de la lecture, la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) a porté une attention particulière aux problèmes des bibliothèques de comités d'entreprise.

À ce titre, plus d'un tiers des crédits relatifs aux associations ont été, en 1984, alloués à des comités d'entreprise soucieux de favoriser la diffusion du livre auprès des salariés.

En février 1986, un groupe de travail, qui avait pour mission de faire le point sur les différents aspects de la lecture en entreprise a rendu à la Direction du Livre et de la Lecture un rapport assorti de propositions susceptibles de favoriser la reconnaissance officielle des bibliothèques publiques (recensement, coopération, informatisation, formations, etc.), souhait affirmé du groupe de travail.

Si l'application des lois de décentralisation (1986) a modifié les relations avec le ministère en privilégiant la collaboration étroite de nos partenaires avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), l'administration centrale ne s'est pas pour autant désintéressée d'une grande cause comme celle de la lecture dans le monde du travail.

Dès sa prise de fonction à la DLL en 1989, Évelyne PISIER, Directeur du livre annonçait que le développement de la lecture devait être un axe prioritaire en le dotant d'une équipe renforcée et de moyens budgétaires nouveaux (5 MF de mesures nouvelles en 1990), en insistant sur l'idée de création de lieux de proximité.

Ainsi, en 1990, la Direction du Livre et de la Lecture décidait de confier à l'Association des Bibliothécaires Français (ABF) la réalisation d'un état des lieux pour, d'une part, mesurer l'importance du réseau des BCE et d'autre part, témoigner de l'activité et de la vitalité d'un secteur touché par la crise économique et dont le patrimoine culturel est parfois menacé comme en témoignent certaines interviews publiées dans la brochure *La lecture en entreprise*, en 1991.

Ces statistiques confirment que les bibliothèques d'entreprise contribuent de manière importante au développement de la lecture au moment où le fléchissement de cette pratique est un sujet légitime d'inquiétude pour le devenir d'une société.

Cependant ces chiffres soulignent que des efforts importants doivent être faits dans certains domaines : formation des bibliothécaires, surface des locaux, informatisation des fonds et des prêts et de développement de la coopération entre CE et avec le réseau de lecture publique, particulièrement pour les petites bibliothèques dépourvues de moyens.

Cette volonté de coopération entre petites structures s'est notamment illustrée, ces dernières années, par la création d'associations inter-comités d'entreprise ou encore par l'amorce de conventions avec des collectivités locales. Autant d'initiatives qui ont été soutenues par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC). De même, le Forum inter-CE qui se déroule tous les deux ans, au Parc Floral de

Vincennes, reçoit le soutien du Ministère pour promouvoir des activités culturelles de qualité organisées par des comités d'entreprise.

Ainsi, cette année, les 24, 25 et 26 mars sera présentée à ce Forum l'opération *Les Grandes Lignes*, "modèle" de coopération entre trois comités d'entreprise ayant accueilli durant toute l'année 1992, trois écrivains résidents et trois photographes. L'exposition et les ouvrages rendant compte de cette initiative, portés à la connaissance du public à l'occasion de la Fureur de Lire 1992, commenceront leur "Tour de France", grâce au soutien conjugué des trois comités d'entreprise et de collectivités territoriales, du Centre National des Lettres et du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.

Cette dynamique en suscite une autre, de grande envergure, puisque les premières **Rencontres nationales et européennes de la création et du monde du travail** se dérouleront à la Maison de la Villette (Établissement public du Parc de la Villette) lors de la prochaine Fureur de Lire les 15 et 16 octobre 1993.

Enfin, il faut saluer ici l'engagement des grandes confédérations syndicales qui sont aux côtés de l'ABF, signataires de la *Charte pour le développement de la lecture en entreprise*. Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture soutiendra cette manifestation nationale de promotion de la création littéraire et artistique tout en déconcentrant des crédits supplémentaires sur des projets de développement et de coopération entre partenaires.

Marie-Claire MILLET